

A la rencontre des agents pénitentiaires

Nous sommes tous très conscients que les agents pénitentiaires sont en première ligne dans la vie en prison et nous savons que c'est souvent eux qui peuvent détecter les personnes les plus isolées ou en état de détresse : ils peuvent donc apporter la première aide.

Le travail des agents pénitentiaires dépend des conditions de terrain. Ainsi la surpopulation pénitentiaire est notamment un facteur de stress pour les détenus mais également pour les agents pénitentiaires.

A côté des exigences non négociables de règlement, les agents développent des compétences humaines et relationnelles dans un esprit de responsabilité avec d'autres intervenants en prison en vue de faciliter le plus possible, la réintégration à terme des détenus dans la Société. Ils sont conscients de la nécessité de « s'attarder à l'une ou l'autre discussion » sans en avoir la possibilité.

L'association s'efforce de chercher et d'établir une vraie collaboration avec les agents pénitentiaires, démarche initiée avec le « Groupe Européen ». Les contacts ont pu se nouer progressivement et déboucher sur des rencontres d'agents pénitentiaires, par zone. Les rencontres ont eu lieu en différents endroits qui ont permis aux professionnels et aux visiteurs bénévoles d'apprendre à se connaître mutuellement et à mieux se comprendre.

Des contacts ont pu se nouer progressivement et déboucher sur des rencontres avec des agents pénitentiaires, par zone. Les rencontres ont eu lieu en différents endroits qui ont permis aux professionnels et aux visiteurs bénévoles d'apprendre à se connaître mutuellement et à mieux se comprendre.

C'est ainsi que des membres visiteurs ont échangé avec certains délégués syndicaux et des agents pénitentiaires de la CSC, dès 2013. D'autres rencontres ont eu lieu avec des agents pénitentiaires lors de leurs réunions de Zone : de Liège, Mons, Namur, Iltre-Nivelles, Bruxelles soit, plus ou moins, une trentaine d'agents attachés aux prisons de Wallonie et de Bruxelles.

Ces échanges informels et francs nous ont permis, à nous visiteurs, d'aller à l'écoute de ces personnes et de mieux comprendre les questions qu'ils se posent et, dès lors, de mesurer les contraintes vécues par cette profession. Nous ne pouvons que nous réjouir qu'une passerelle ait pu être jetée entre deux catégories si différentes d'intervenants en prison, si peu habitués à se parler et à essayer de se comprendre.